

Vos références : 9311

N° AGS : 7653191S suivi par :

Mme BECH - 04.96.11.66.28

Affaire : DIAMANT NOIR

RJ 12/01/2026

LJ 23/03/2026

SCP LOUIS-LAGEAT ET ASSOCIES

30 cours Lieutaud

MANDATAIRE JUDICIAIRE

13231 MARSEILLE 1ER

Marseille, le 22 mai 2026

Objet : A1 - SITUATION DE COMPTE

Maîtres,

Le CGEA DE MARSEILLE a émis un titre de paiement au nom de votre Etude pour un montant de 14 771,47 euros correspondant aux créances arrêtées ci-dessous.

PAIEMENT D'AVANCE N° 001

	SUPERPRIVILEGE	PRIVILEGE	CHIROGRAPHAIRES	L622-17 ou L641-13
Montant demandé	3 116,19	1 163,21	10 492,07	0,00
Montant contesté	0,00	0,00	0,00	0,00
Montant non échu	0,00	0,00	0,00	0,00
Montant avancé	3 116,19	1 163,21	10 492,07	0,00

RECAPITULATIF DE L'AFFAIRE

	SUPERPRIVILEGE	PRIVILEGE	CHIROGRAPHAIRES	L622-17 ou L641-13
Reprise de solde	0,00	0,00	0,00	0,00
Total avancé	3 116,19	1 163,21	10 492,07	0,00
Total récupéré	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde	3 116,19	1 163,21	10 492,07	0,00

- Les sommes avancées au titre du superprivilège doivent être remboursées en priorité conformément aux dispositions de l'article L626-20 du code de commerce.
- Les sommes avancées au titre de l'article L622-17 ou L641-13 du code de commerce doivent être remboursées dans les conditions prévues par cet article.

Nous vous prions de recevoir, Maîtres, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Responsable du CGEA



Michel DEIRMENDJIAN